

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021 par voie de vidéoconférence (exceptionnellement permis étant donné la situation du COVID-19 et les différents arrêtés ministériels).

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Benoit Durand, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, formant quorum sous la présidence du maire Pierre Lalonde.

Le conseiller Mario Vallée est absent.

Est également présente, Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe.

Le maire, Pierre Lalonde, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**2021-03-029**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire, Pierre Lalonde, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,  
appuyé par le conseiller Olivier Doyle  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021 tel que rédigé, soit :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. NOMINATION SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**4. GREFFE**

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021
- 4.2 Dépôt de la correspondance
- 4.3 Dépôt – Procès-verbal de correction du Règlement 200-2020

**5. FINANCES**

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Février 2021

**6. SERVICES URBAINS**

- 6.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Couvreurs MR inc. – Travaux de toiture à l'église Saint-Pierre

**7. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 7.1 Avis d'intention – Aménagement aire de jeux et espace vert – Quartier Chéribourg
- 7.2 Ouverture de poste – Responsable de la bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément
- 7.3 Demande de subvention – Programme d'infrastructures Initiative canadienne pour des collectivités en santé

## 8. RÉGLEMENTS

8.1 Avis de motion – Règlement numéro 201-2021 remplaçant le Règlement relatif au stationnement RMH numéro 330-4 – (RMH 330-2021)

## 9. AFFAIRES DIVERSES

9.1 Adoption - Déclaration d'engagement « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »

## 10. PAROLE AUX CONSEILLERS

## 11. PAROLE AU MAIRE

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-030

### NOMINATION SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

DE NOMMER Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe, comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-031

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,  
appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
9 février 2021	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Dépôt – Projet de règlement du schéma d'aménagement et de développement 3 <sup>e</sup> génération avant son adoption	Jean-Yves Poirier, président de la table régionale d'aménagement

## **DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DU RÈGLEMENT 200-2020**

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du procès-verbal de correction du *Règlement portant le numéro 200-2020 établissant les taux de la taxe foncière générale* et des services municipaux pour l'année d'imposition 2021 adopté le 10 décembre 2020 et d'une copie du document modifié, conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec.

2021-03-032

### **APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – FÉVRIER 2021**

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de février 2021 déposés lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de février 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 312 663,23\$ :

Chèques émis par la municipalité	253 704,29 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	34 566,61 \$
Salaires nets	24 392,33 \$
<b>TOTAL</b>	<b>312 663,23 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Anne-Marie Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-03-033

### **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – COUVREURS MR INC, - TRAVAUX DE TOITURE À L'ÉGLISE SAINT-PIERRE**

CONSIDÉRANT QUE la toiture de l'église Saint-Pierre doit être réparée en 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux réparations afin que le bâtiment ne se détériore pas;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades avait été en appel d'offres à l'automne 2020 et que les prix dépassaient le seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-11-191 annulant l'appel d'offres 2020-005-TP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été de nouveau en appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres 2021-001-TP s'est tenue le 17 février dernier à 10 h 01;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité quatre entreprises à soumissionner;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a déposé la soumission suivante dans les délais prescrits :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre de prix total (taxes incluses)</b>
Couvreurs MR inc.	57 487,50 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Couvreurs MR inc.;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,  
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Couvreurs MR inc. pour les travaux de toiture à l'église Saint-Pierre, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à l'entreprise Couvreurs MR inc. un montant total de 57 487,50 \$, incluant les taxes applicables, à même le poste budgétaire 02-702-91-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-034

#### **AVIS D'INTENTION – AMÉNAGEMENT AIRE DE JEUX ET ESPACE VERT – QUARTIER CHÉRIBOURG**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire offrir une aire de jeux et un espace vert aux citoyens de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT le terrain vague disponible et aménagé à l'été 2020 (ensemencement, installation de clôtures);

CONSIDÉRANT QUE la disposition du territoire de la municipalité sépare le village en deux parties;

CONSIDÉRANT QUE cet aménagement permettra aux citoyens du quartier Chéribourg ainsi que du quartier Chamberry, de profiter de ce service qui sera plus accessible;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ira en appel d'offres pour faire l'acquisition d'un module, et ce, en conformité avec le budget 2021 adopté lors de l'assemblée du 7 décembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ANNONCER l'intention du conseil municipal d'aller de l'avant à l'été 2021 avec le projet d'aménagement d'une aire de jeux et d'un espace vert sur le terrain du quartier Chéribourg.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-035

**OUVERTURE DE POSTE – RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ADRIENNE DEMONTIGNY-CLÉMENT**

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale Adrienne DeMontigny-Clément est un service offert aux citoyens de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire offrir un service de qualité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer une relève des bénévoles pour opérer la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE l'entente signée avec le Réseau BIBLIO de la Montérégie requiert un responsable de bibliothèque;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière de procéder à l'ouverture d'un poste de responsable de bibliothèque et de débiter le processus d'embauche;

DE FIXER l'horaire de la responsable de la bibliothèque à 12 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-036

**DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades désire développer l'espace vert dans le quartier Chéribourg pour permettre aux citoyens de profiter d'infrastructures en plein air;

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière *Initiative canadienne pour des collectivités en santé*;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au programme d'*Initiative canadienne pour des collectivités en santé* pour l'aménagement d'un espace vert dans le quartier Chéribourg;

D'AUTORISER la coordonnatrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire, Josianne Roy, à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-03-037

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 201-2021 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT RMH NUMÉRO 330-4 – (RMH 330-2021)**

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de *Règlement numéro 201-2021 remplaçant le Règlement relatif au stationnement RMH numéro 330-4 – (RMH 330-2021)* est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller Olivier Doyle à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2021-03-038

**ADOPTION – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT « LA DÉMOCRATIE DANS LE RESPECT, PAR RESPECT POUR LA DÉMOCRATIE »**

CONSIDÉRANT la campagne nationale lancée par l'UMQ ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de prendre soin de notre démocratie;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,  
appuyé par le conseiller Olivier Doyle  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la déclaration d'engagement suivante :

Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

En novembre prochain se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas. Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons: « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à rejoindre le mouvement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PAROLE AUX CONSEILLERS**

- Monsieur Olivier Doyle nous informe qu'il a assisté le 25 février dernier à la rencontre de Transport Soleil. L'assemblée générale annuelle aura lieu en avril et il invite tous les citoyens à y assister.
- Monsieur Peter M. Zytynsky souhaite tout d'abord une bonne semaine de relâche à tous. Il invite les citoyens à maintenir les pratiques de distanciation sociale avec l'arrivée du printemps.

- Monsieur Martin Juneau invite les citoyens à se ressourcer en plein air et à profiter du Parc des ancrs, de la piste cyclable et des sentiers.
- Monsieur Benoit Durand demande aux citoyens de continuer leurs efforts au niveau du respect des règles sanitaires. Il informe également les citoyens qui s'interrogent sur les réseaux sociaux que des développements seront annoncés prochainement dans le dossier des parcs.
- Monsieur Girard Rodney demande aux automobilistes de porter une attention particulière aux piétons avec le retour du beau temps. Il invite également les propriétaires d'animaux, particulièrement les chiens, à nettoyer la voie publique lors de leurs promenades.

### **PAROLE AU MAIRE**

Monsieur le Maire invite les citoyens à surveiller leur santé et à profiter du plein air.

La patinoire est actuellement fermée. Les citoyens peuvent surveiller l'état de la situation via le site internet et la page Facebook.

Il informe également les citoyens que des travaux visant à améliorer le réseau d'eau potable ont débutés à l'usine de filtration. Une interruption en alimentation d'eau potable est prévue dans la nuit du 8 mars.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question n'est posée par courriel.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 19 h 53 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,  
appuyé par le conseiller Olivier Doyle  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Le maire,

---

Anne-Marie Duval

---

Je, Pierre Lalonde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*